

**DROITS D'INSCRIPTION**  
**Année scolaire 2019-2020**

**I) Tarifs des cours :**

1) Cas général :

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL *	MONTANT TRIMESTRIEL			
	Cursus enfant		Cursus adulte	
	1 instrument traditionnel	1 instrument classique	1 instrument traditionnel	1 instrument classique
TRANCHE 1 - de 566 €	21,25 €	24,40 €	31,85 €	36,10 €
TRANCHE 2 de 567 à 1010 €	42,40 €	48,70 €	64,15 €	73,20 €
TRANCHE 3 de 1011 à 1414 €	64,15 €	73,20 €	95,45 €	109,20 €
TRANCHE 4 de 1415 à 1919 €	85,35 €	97,50 €	136,80 €	164,40 €
TRANCHE 5 à partir de 1920 €	127,80 €	146,40 €	191,95 €	219,50 €

Le tarif enfant est appliqué pour les étudiants et les demandeurs d'emploi (sur présentation carte).

Les élèves en cours d'instrument et participant à l'Harmonie seront exonérés du 3<sup>e</sup> trimestre.  
En outre, ils pourront bénéficier d'un instrument gratuit toute l'année.

2) Cours collectifs : **25,40 € par trimestre**

**II) Une majoration de 50 % par cours supplémentaire** sera appliquée sur les tarifs ci-dessus.

RAPPEL : Toute inscription confirmée après le mois d'essai sera définitive et engagera le paiement des droits sur les 3 trimestres, même en cas de démission pendant l'année.

**III) Locations d'instruments** (fournir une attestation d'assurance) :

- **24,40 € / mois** pour les deux premières années scolaires.
- **36,54 € / mois** pour la troisième année scolaire.
- **48,80 € / mois** à partir de la quatrième année scolaire.

**IV) Possibilités de locations de salles / enregistrements sonores** : se renseigner au secrétariat.

\* **Calcul du quotient à partir de votre Avis d'Imposition 2019** (à fournir au secrétariat avant mi-octobre) :  
Diviser LE REVENU IMPOSABLE par 12, puis par le nombre de parts. Le résultat vous situe dans une des 5 tranches du tableau.